



# Rapport de visite

Contrôle périodique réglementaire  
« Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/LEV/1270/10/25      Révision N° : 01

Contrôle réglementaire de CHARGEUSE

Client : SGTM

Lieu d'intervention : Université Mohammed vi polytechnique

Rapport n° : A.ASS/LEV/1270/10/25

Date de l'édition : 10/10/2025

Révision : 01

Page : 5





# Rapport de visite

## Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/LEV/1270/10/25 Révision N° : 01

### 1. OBJET :

Objet de la mission

### 2. REGLEMENTATION

Les appareils ou les machines et les catégories des appareils ou des machines pour lequel l'employeur procède ou fait procéder à des vérifications générales périodiques sont soumis aux textes réglementaires ci -après :

- Loi n° 65-99 relative au code du travail promulguée par le dahir n° 01-03-194 du 14 Rejeb 1424 (11 septembre 2003) notamment son article 287 ;
- Arrêté du ministre de l'emploi et de la formation professionnelle n° 93-08 du 6 Joumada I 1429 (12 mai 2008) fixant les mesures d'application générales et particulières relatives aux principes énoncés par les articles de 281 à 291 du code de travail.
- Décret n° 2-12-236 du 21 Moharrem 1435 (25 novembre 2013) : fixant les conditions d'utilisation d'appareils ou de machines susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés ou de compromettre leur sécurité ;

~~Arrêté du ministre du travail et de l'insertion professionnelle n° 1281-18 du 26 Joumada II 1439 (15 mars 2018) : déterminant les appareils ou les machines et les catégories des appareils ou de machines pour lequel l'employeur procède ou fait procéder à des vérifications générales périodiques et fixant la périodicité des vérifications, leur nature et leur contenu~~

### 3. DONNEES DE VERIFICATION

Inspecteur	Equipe S2G
Compte rendu de fin de visite	Fait par Equipe S2G
Lieu d'intervention	Université Mohammed vi polytechnique – Technopolis
Date d'intervention	10/10/2025
Date de la dernière vérification	10/10/2025
Date de la prochaine vérification	
Type de vérification	Contrôle périodique réglementaire

### Légende /abréviation :

- A : Applicable  
NA : Non Applicable  
C : Conforme  
NC : Non Conforme



# Rapport de visite

## Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/LEV/1270/10/25 Révision N° :01

### 4. IDENTIFICATION DE LA MACHINE :

Désignation	CHARGEUSE
Constructeur	DOOSAN
Code interne	44538
Model	DL420A
N° série	DWGCWLBBM1011594

### 5. EXAMEN DOCUMENTAIRE

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Carnet de maintenance	A	C	
Affichage divers (plaque constructeur)	A	C	
Consignes de sécurité et d'utilisation	A	C	
Déclaration de conformité/marquage CE ou autre	A	C	
Notice d'installation et d'utilisation	A	C	
Notice d'instruction	A	C	
Rapport de vérification	A	C	

### 6. EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL

#### a- Vérification visuelle de l'état physique du matériel

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Etat de propreté	A	C	
Stabilité de la machine sur ses bâts	A	C	
Fixation des éléments de protection	A	C	
Etat des matériaux	A	C	
Etat des filtres et des échappements	A	C	
Etat des liaisons et raccordement électriques	A	C	
Etat des liaisons et raccordement hydrauliques et pneumatiques	A	C	
Parebrise	A	NC	
Gyrophare	A	NC	



# Rapport de visite

## Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/LEV/1270/10/25 Révision N° : 01

### b- Vérification des éléments fonctionnels

	A/AN	C/NC	COMMENTAIRES
Dispositifs de protection	A	C	
Bruits	A	C	
Vibration	A	C	
Température	A	C	
Chocs	NA		
Dispositifs d'arrêt automatique	A	C	
Dispositifs d'actionnement volontaire	A	C	

### c- Vérification des réglages et des jeux

	A/NA	C/NC	COMMENTAIRES
Niveau des fluides	A	C	
Pression d'air	A	C	
Etat des ressorts (freinage, embrayage...)	NA		
Appréciation des jeux anormaux dans les organes mécaniques de commande	NA		
L'état des pièces d'usure (garniture de freins et d'embrayage)	NA		
Réglage des fins de courses	NA		

### d- vérification de l'état des indicateurs

	A/AN	C/NC	COMMENTAIRES
Manomètre	NA		
Thermomètre	NA		
Tachymètre	NA		
Dispositifs de signalisation	NA		



# Rapport de visite

## Contrôle périodique réglementaire « Appareils ou machines »

Rapport N° : A.ASS/LEV/1270/10/25 Révision N° : 01

### 6 - SYNTHESE DES OBSERVATIONS :

-EXTINCTEUR N'EST PAS EN PLACE

### 7- CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATION : satisfaisant

Cette chargeuse est en état. Il faut remédier aux anomalies ci-dessus.

NOM ET VISA DU VERIFICATEUR

A.ASSILA

VISA DE DIRECTION

S2G TEST INDUSTRIEL sarl  
Central Park Imm. A  
3ème Etage Bureau N°21  
Mohammedia (2)

S2G TEST INDUSTRIEL sarl  
Central Park Imm. A  
3ème Etage Bureau N°21  
Mohammedia (2)